



Décembre 2025

n°6

*Monochamus galloprovincialis*

**La revue des propriétaires  
forestiers privés**

# Parlons Forêts

**NOUVELLE-AQUITAINE**

**Dossier :**

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine  
dans la crise nématode



# Sommaire

■ ACTUALITÉ :	3
LES FORÊTS PLANTÉES EN NATURE	
■ CERTIFICATION :	4
LES 9 ÉVOLUTIONS DE PEFC	
■ TECHNIQUE :	5
LE PROJET CISyFE	
■ RISQUE :	6
LA CRISE NÉMATODE	
■ ÉCONOMIE :	8
LES PRIX DES BOIS AU 2 <sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2025	
■ ENVIRONNEMENT:	9
GESTION FORESTIÈRE ET EAU	
■ ACTUALITÉ :	10
LE COLLOQUE FORÊTS ET SOCIÉTÉ	
■ RISQUE :	11
LES ARBRES PEUVENT-ILS DEVENIR DANGEREUX	
■ BRÈVES	12
- Journées techniques nationales du CNPF	
- Rapport du RDUE	
- Programme du FOGEFOR 2026 Limousin - Poitou-Ch.	
- Nouvelles publications	

Photo de couverture : Ludivine Page © CNPF

## Nouvelle-Aquitaine



Feuille et fruit du peuplier  
Ludivine PAGE © CNPF

## ÉDITORIAL

**A**vec 2,94 millions d'hectares de forêts, soit 35 % de son territoire, la Nouvelle-Aquitaine est la première région forestière de France. Selon le Mémento 2025 de l'IGN, le volume total de bois vivant atteint 426 millions de m<sup>3</sup>, répartis entre pins maritimes dans les Landes, feuillus variés dans le Limousin, le Périgord, les Pyrénées et le Poitou, et Douglas sur le plateau limousin. Cette diversité confère à la forêt une multifonctionnalité : production de bois, stockage de carbone, protection des sols et régulation hydrologique.

Cette richesse doit cependant faire face à des défis sanitaires. Depuis novembre 2025, la découverte d'un foyer de nématode du pin à Seignosse (Landes) mobilise activement tous les acteurs, dont le CNPF Nouvelle-Aquitaine. Ce ver microscopique peut provoquer la mort des pins en quelques semaines. Dans un périmètre de 20 km autour de la zone infestée, les coupes de résineux nécessitent une autorisation administrative spéciale. Le CNPF assure veille, diffusion d'informations, accompagnement technique et surveillance sur le terrain.

Au-delà des enjeux sanitaires, la gestion durable des forêts repose sur des cadres de certification adaptés.

La certification PEFC a ainsi évolué avec neuf changements majeurs afin, notamment, de se mettre en conformité avec les exigences de traçabilité des bois du RDUE. Les évolutions sont détaillées dans ce numéro.



© CNPF

Également présentes dans cette revue, les tendances actuelles du marché du bois, permettant d'éclairer les propriétaires et gestionnaires sur les dynamiques en cours et à venir.

Parallèlement, des actions sont menées afin de répondre aux enjeux futurs. Le projet CISyFE, développé en Auvergne-Rhône-Alpes, a permis la publication d'un catalogue présentant 43 initiatives pour répondre à la problématique du changement climatique. En Haute-Vienne, un nouveau projet accompagne les propriétaires dans la préservation des ressources en eau, notamment la protection des captages, soulignant l'importance de la forêt dans les services environnementaux.

Enfin, le colloque Forêt et Société, organisé à Soyaux (Charente), a permis de débattre des pratiques forestières durables, des enjeux climatiques et sanitaires, et du rôle des citoyens dans la préservation des forêts.

Je profite de cet édito pour vous souhaiter mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Bruno LAFON

Président du CNPF Nouvelle-Aquitaine



Paysage forestier corrézien  
Jean-Paul Gayot © CNPF

## Les forêts plantées en Nouvelle-Aquitaine : état des lieux

D'après les données de l'Inventaire Forestier National - IGN 2025

**S**elon les données de l'Inventaire forestier national français, les forêts plantées (peuplements où les arbres sont établis principalement par plantation ou semis direct, sur des terres boisées ou non) représentent une part significative du paysage forestier français. Ces forêts peuvent être composées d'espèces d'origine locale ou introduite, et sont identifiées comme plantées lorsque leur origine artificielle est visible sur le terrain, notamment via les lignes de plantation.

### Superficie et évolution dans la région

Les chiffres de l'IGN montrent une évolution significative des surfaces comptabilisées :

- **2008-2012 : 644 000 hectares**

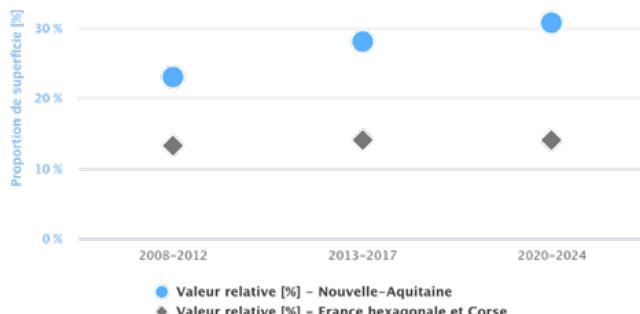
(23 % de la forêt régionale de production).

- **2020-2024 : 875 000 hectares**

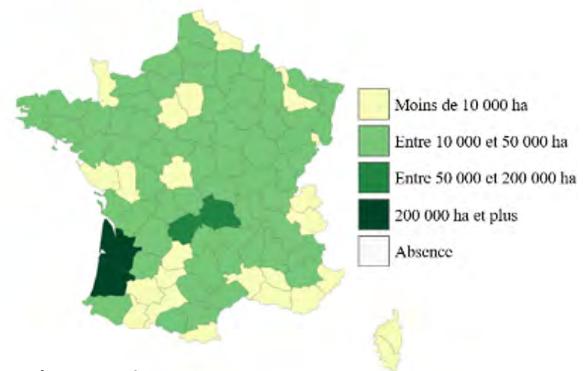
(31 % de la forêt régionale de production).

L'augmentation de forêts plantées témoigne avant tout de la reconstruction post-tempête Klaus (après 2009). Les parcelles sinistrées, longtemps sorties des statistiques de "forêt plantée", réintègrent aujourd'hui cette dénomination grâce au travail des propriétaires forestiers.

Cette dynamique se reflète dans la structure d'âge du massif : 60 % des plantations ont aujourd'hui moins de 20 ans, contre 40 % pour les peuplements plus matures.



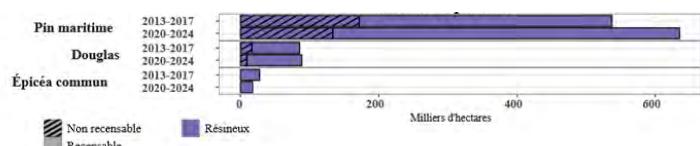
Évolution des surfaces plantées entre 2008 et 2024 - IGN



Surfaces occupées par les forêts plantées par département (période 2020-2024) - IGN

### Les essences de plantation les plus répandues

Sur la période 2020-2024, la Nouvelle-Aquitaine se distingue par une palette d'essences variées. Si le Pin maritime, le Douglas et le Peuplier cultivé restent les essences les plus représentées (couvrant chacune plus de 25 000 hectares), la diversité est bien réelle : **14 essences différentes dépassent aujourd'hui les 2 500 hectares de plantation à l'échelle régionale**. Par ailleurs, certaines de ces essences sont parfois plantées avec au moins une autre essence, en mélange. **Ces mélanges représentent 51 000 hectares** soit 6 % de l'ensemble de la forêt plantée de ce territoire.



Évolution des plantations résineuses entre 2013-2017 et 2020-2024 - IGN

Ludivine PAGE

Ingénierie forestière CNPF Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez toutes les informations et bien d'autres sur l'application Invent'IF de l'IGN

Scannez pour accéder à Invent'IF



# PEFC : 9 évolutions majeures pour les propriétaires

Le PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) continue d'évoluer pour répondre aux enjeux climatiques, écologiques et réglementaires contemporains.

Les nouvelles exigences de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine entrent en vigueur. Elles comprennent plus de 100 exigences traduites en 31 engagements, dont 9 évolutions, que devront respecter les propriétaires forestiers certifiés PEFC.

La certification PEFC est accessible à tous les types de propriétaires forestiers. Il s'agit d'une démarche volontaire, et le cahier des charges ne s'applique qu'aux propriétaires qui choisissent d'y adhérer. Une traduction et une adaptation des règles seront mises en place afin de les appliquer au territoire néo-aquitain.

## Conformité aux normes européennes

Le standard PEFC évolue tous les 5 ans. À l'occasion de ce renouvellement, PEFC a intégré les exigences de la réglementation européenne sur la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Ce règlement a pour but de garantir que le bois certifié provient de forêts gérées durablement et respecte les critères de légalité, de traçabilité et de protection de la biodiversité. La prise en compte des arbres isolés hors forêt élargit également le périmètre de la certification et valorise la diversité des ressources forestières.

## Entrée en vigueur des nouveaux standards

Les nouveaux standards PEFC de gestion forestière durable pour la France métropolitaine entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2026.

Dans le prochain numéro de Parlons Forêts en Nouvelle-Aquitaine, nous verrons le nouveau référentiel FSC.

## Les 9 évolutions clés à retenir :

- 1. Interdiction des désherbants chimiques** : l'usage d'herbicide est désormais proscrit.
- 2. Clarification des "zones de sensibilité paysagère"** : elles devront être mieux identifiées pour préserver les paysages forestiers.
- 3. Réduction des coupes rases** : la taille maximale autorisée est abaissée, avec obligation de diagnostic pour justifier tout dépassement.
- 4. Équilibre forêt-faune** : les moyens à mettre en œuvre pour restaurer un équilibre durable, en lien avec les acteurs cynégétiques, ont été précisés.
- 5. Introduction de la notion et encadrement de la transformation des forêts** : tout changement significatif d'essences ou de vocation forestière est encadré et justifié.
- 6. Introduction des zones forestières à haute valeur écologique** : Ces espaces doivent être identifiés, protégés et intégrés à la gestion forestière.
- 7. Diversification des essences** : Renforcée pour favoriser la résilience face au changement climatique et aux risques sanitaires.
- 8. Conservation d'arbres morts et vieux arbres** : le nombre à conserver augmente, pour soutenir les habitats d'espèces dépendantes de ces éléments.
- 9. Extension aux espaces agroforestiers** : les engagements PEFC s'appliquent également aux parcelles mêlant arbres et activités agricoles.

PEFC Territoires Nouvelle-Aquitaine

1 Place Lainé - Bourse Maritime  
33000 BORDEAUX  
<http://www.pefcnouvelleaquitaine.org>  
[na@pefc-territoires.org](mailto:na@pefc-territoires.org)

## Pour en savoir plus

Afin de faciliter la mise en œuvre des évolutions, PEFC France met à la disposition de tous :

- un [Guide de mise en œuvre "Gestion forestière durable"](#) : sous la référence PEFC/FR GD 3003-1 : 2025 ;
- une [brochure synthétique](#) présentant les principales évolutions : "Tout savoir sur les évolutions principales des exigences PEFC" ;
- le [site internet "En forêt certifiée PEFC"](#) présentant l'ensemble des exigences de gestion durable PEFC.

Vous pouvez également consulter le site internet PEFC France : [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)



# CISyFE : identifier les pratiques sylvicoles pertinentes

**En recensant des pratiques déjà expérimentées sur le terrain, cet outil offre aux gestionnaires et propriétaires des pistes concrètes pour renforcer la résilience des forêts et anticiper le changement climatique.**

Quelle soit publique ou privée, la forêt est aujourd'hui de plus en plus affectée par les conséquences du changement climatique. Depuis 2022, le Centre National de la Propriété Forestière et l'Office National des Forêts conduisent, avec l'appui financier de l'État, un travail d'enquête et de mesures forestières dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Enjeux de l'adaptation au changement climatique

Face à la rapidité d'évolution des conditions climatiques, les mécanismes naturels d'adaptation des écosystèmes forestiers, acclimatation, adaptation génétique ou migration des essences, ne progressent pas toujours à un rythme suffisant. Dans ce contexte, il devient nécessaire, lorsque les conditions le permettent, de soutenir et d'accompagner ces dynamiques.

## Leviers d'action sylvicoles

Les pratiques sylvicoles (éclaircies, travaux de renouvellement des peuplements, techniques d'exploitation et choix de gestion) constituent des leviers essentiels pour intervenir sur les caractéristiques des peuplements, telles que la densité, la structure, la composition ou le capital sur pied. Ces paramètres conditionnent en grande partie la manière dont un peuplement réagit aux contraintes climatiques, en fonction de son milieu stationnel.

## Démarche et méthodologie du projet

La démarche s'est appuyée sur une enquête auprès des acteurs de la gestion forestière. En quelques mois, 145 contributions ont été recueillies,

## Qu'est-ce que CISyFE

Il s'agit d'un Catalogue d'Initiatives Sylvicoles Face aux Évolutions climatiques. Ce catalogue rassemble et analyse des initiatives déjà mises en œuvre dans des forêts publiques ou privées, afin d'identifier les pratiques sylvicoles les plus pertinentes pour renforcer la résilience des peuplements forestiers face aux évolutions du climat.

La démarche et les outils CISyFE ne sous-entendent pas une orientation vers un traitement plutôt qu'un autre. L'objectif n'est pas d'imposer un modèle, mais de proposer un panel d'expériences concrètes permettant de guider les choix techniques dans un contexte de mutation rapide.

puis examinées afin d'identifier celles répondant le mieux aux objectifs du projet. À l'issue de cette première sélection, une grille de hiérarchisation a été élaborée pour identifier et classer, de manière objective, les parcelles présentant le plus d'intérêt. Ce travail a permis de retenir **43 initiatives**, pleinement cohérentes avec les attentes initiales du projet.

**Chacune de ces initiatives a fait l'objet de mesures sur le terrain selon un protocole commun CNPF-ONF :**

- caractérisation complète de la station,
- description du peuplement,
- évaluation de la capacité d'accueil de la biodiversité,
- estimation de l'état sanitaire.

## Principes sylvicoles mobilisés

En premier lieu, ces outils reposent sur un principe important : **le renouvellement est le premier levier d'adaptation des peuplements**. C'est le stade où il est le plus facile d'agir pour favoriser certaines essences.

Parallèlement, il apparaît primordial de **maintenir, voire de favoriser, une dynamique naturelle en essences objectifs ou secondaires**. Il est en effet souhaitable de travailler avec un cortège spontané, au moins en partie.

Lorsque les peuplements sont sains, **la continuité des itinéraires sylvicoles en place doit être privilégiée**. À l'inverse, pour les peuplements très dépréssants ou lorsque la dégradation sanitaire progresse rapidement, la coupe rase peut constituer une option à envisager.

## 43 initiatives en 43 fiches

- Les 43 initiatives ont été réparties en 5 catégories en fonction de l'essence dominante présente sur la parcelle.
- Chacune d'elles est documentée pour qu'elles puissent être pour les sylviculteurs et les gestionnaires à la fois sources d'inspiration mais également d'objectivation des situations grâce aux clés d'aide à la prise de recul.

Scannez pour accéder au catalogue :  
<https://cloud.cnpf.fr/index.php/s/m6kXGK/H7byLjN8T?dir=/&edit=ng=false&openfile=true>



Adrien BAZIN  
Ingénieur changement climatique  
CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

## Le CNPF Nouvelle-Aquitaine dans la crise du Nématode

Les équipes du CNPF Nouvelle-Aquitaine sont mobilisées pour accompagner les propriétaires forestiers concernés.

**L**a découverte d'un foyer de nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) en novembre 2025 sur la commune de Seignosse, dans les Landes, marque la première confirmation de la présence de cet organisme nuisible en France. L'analyse, réalisée par le laboratoire national de référence de l'ANSES, a permis d'identifier ce ver microscopique originaire d'Amérique du Nord, connu pour s'attaquer aux résineux, en particulier aux pins.

Face au risque que représente ce parasite pour les forêts, un plan d'action coordonné à l'échelle de l'Union européenne est en place depuis plusieurs années afin de permettre une intervention rapide dès sa détection et d'éviter toute prolifération.

### comprendre les risques et les enjeux

La détection du nématode du pin revêt une importance capitale pour évaluer les enjeux sanitaires, économiques et environnementaux qu'il engendre. Classé comme organisme de quarantaine prioritaire au niveau

européen, ce parasite provoque la maladie du flétrissement du pin, qui bloque la circulation de la sève et peut entraîner la mort de l'arbre en quelques semaines.

Les symptômes caractéristiques incluent le jaunissement puis le flétrissement des aiguilles, suivi d'un dessèchement brutal du houppier. La transmission s'effectue via des coléoptères du genre *Monochamus*, vecteurs biologiques dans lesquels le nématode se développe avant d'infecter de nouveaux arbres.

Actuellement, l'absence de période de vol de ces insectes limite fortement le risque de propagation, d'autant que sa diffusion reste naturellement lente.

Il convient également de rappeler que ce nématode ne présente aucun danger pour la santé humaine ou animale.

### L'instruction des DGD se poursuit

L'instruction des Documents de Gestion Durable (DGD) se poursuit: les propriétaires ayant déposé un PSG verront leur dossier traité sans interruption.

### L'impact sur la forêt

La zone infestée identifiée, définie par un rayon de 500 mètres autour des pins atteints, couvre 51 hectares de résineux et concerne 24 propriétaires. Autour de celle-ci s'étend une zone tampon de 35 965 hectares de pin maritime. L'ensemble forme une zone délimitée au sein de laquelle près de 20 000 hectares de forêts sont sous Plan Simple de Gestion (PSG). Cette délimitation permet d'encadrer les actions de surveillance et de lutte pour contenir efficacement le risque.

### Son introduction en Europe

Le nématode du pin est arrivé en Europe par introduction accidentelle. Le premier foyer a été détecté au Portugal (Setúbal), en 1999, le parasite a colonisé l'ensemble du territoire portugais en cinq ans. L'Espagne a confirmé sa contamination en 2008, où le nématode est présent de façon localisé.



Photo aérienne de la zone infestée  
©FREDON Nouvelle-Aquitaine



## Une autorisation administrative spéciale pour les coupes

Dans la zone tampon de 20 km autour de la zone infestée, toute coupe de résineux doit faire l'objet d'une autorisation administrative spéciale délivrée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine.

Des analyses sanitaires doivent être pratiquées et les modalités de traçabilités des bois doivent être rigoureusement respectées.

L'outil dématérialisé permettant d'effectuer ces demandes est actuellement en cours de consolidation. Nous vous invitons à suivre les mises à jour directement sur le site de la DRAAF NA.

Pour limiter tout risque, les interventions doivent impérativement être réalisées en période froide (de novembre à mars), lorsque l'insecte vecteur *Monochamus* n'est pas en vol.

## Point sur les dernières analyses

Dans la zone infestée (500 mètres autour du foyer), tous les arbres d'espèces sensibles déperissants ont été analysés. Au total, dans cette zone et dans un rayon 3 kilomètres autour,

ce sont 880 prélèvements qui sont revenus négatifs.

## Le CNPF reste mobilisé

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine reste mobilisé, relaie les informations officielles, rassemble les informations scientifiques et techniques disponibles sur le parasite et l'insecte vecteur et soutient les propriétaires en veillant à la sécurité sanitaire des forêts. Ce travail de veille, synthèse et diffusion contribue à la préservation du patrimoine forestier régional et à la continuité des activités forestières compatibles avec la stratégie d'éradication du nématode.

Sur le terrain, en plus de leurs missions d'accompagnement et de conseils techniques, plusieurs techniciens forestiers du CNPF Nouvelle-Aquitaine, notamment les Correspondants Observateurs du Département Santé des Forêts (DSF), participent à la surveillance en identifiant et géolocalisant les résineux déperissant ou morts, avant l'intervention des équipes spécialisées chargées des prélèvements et analyses. Ces opérations pourront se prolonger pendant 4 ans.

Ludivine Page  
Ingénierie forestière

## En savoir plus

Les informations officielles et le dispositif de soutien de l'État sont disponibles sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/nematode-du-pin-r466.html>

Des précisions complémentaires sont également accessibles sur le site du CNPF Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>

## Faire un signalement

Tout arbre résineux déperissant ou mort récemment dans la zone délimitée, et en priorité les pins maritimes, est à signaler sans délai à la DRAAF via Démarches simplifiées : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/sral-na-nematode-du-pin-signalement-arbres-morts-deperissants>

Vous pouvez également contacter le Correspondant Observateur (CO) local. Il est chargé d'organiser les inspections et de faire remonter les informations auprès de la DRAAF.

Scannez pour accéder à la carte des CO



# Tendance générale du prix de vente du bois

Face à la crise viticole, le ralentissement de la construction et les défis sanitaires, le marché du bois connaît une baisse générale des prix.

## Pin maritime dans les Landes

Le 10 octobre 2025, l'ONF a organisé une vente de bois **exclusivement composée de Pin maritime**. La vente portait sur 48 lots en bloc (plus de 49 000 m<sup>3</sup>) et 26 lots à la mesure (plus de 29 700 stères). 25 % des volumes proposés en bloc dépassaient 1,5 m<sup>3</sup> par unité, et 78 % des lots ont trouvé acquéreur lors de la vente.

L'intérêt des acheteurs était en légère baisse (3 offres en moyennes pour les lots en bloc et 5 pour les lots à la mesure).

Les résultats de la vente montrent une **hausse des prix pour les bois les plus gros**, sans fluctuations extrêmes depuis la dernière vente (mai 2025).

**Les lots pour les petits et moyens bois présentent une stabilité ou une légère baisse.**

**Les petits lots génèrent moins de concurrence** (2 à 4 offres en moyenne), tandis que **les lots moyens à gros attirent plus d'offres** (jusqu'à 6), indiquant un intérêt plus marqué pour des volumes unitaires supérieurs à 1,5 m<sup>3</sup>.

## Résineux en Limousin

En Limousin, les prix des bois lors de la vente des experts forestiers d'Ussel du 4 décembre 2025 restent **globalement stables** par rapport aux ventes de l'année 2024. Une **hausse notable est observée pour les petits volumes de Douglas** (+18 %), tandis que les autres volumes restent stables (-2 % pour les volumes entre 1 et 2 m<sup>3</sup> et +4 % pour les volumes supérieurs à 2 m<sup>3</sup>). **Le Douglas demeure l'essence la plus représentée**, avec les prix les plus fiables. Les autres essences, bien que moins représentées, affichent aussi des niveaux élevés : épicéas (55-70 €/m<sup>3</sup>) et mélèzes (90 €/m<sup>3</sup>). Au total, 94 % des lots ont trouvé preneur en salle et 96 % ont été vendus incluant les transactions de gré à gré.

## Tendance observée pour le douglas

Comparaison des ventes au marché au cadran Ussel – déc. 2024 / déc. 2025

Volume unitaire moyen Vu (m <sup>3</sup> )	Tendance	Prix moyen pondéré par volume (€/m <sup>3</sup> )
0,4 < Vu < 1	+	76,9
1 < Vu < 2	=	86,4
Vu > 2	+	102,6

## Tendance observée pour le pin maritime

Comparaison entre les ventes ONF de juin 2025 et d'octobre 2025 (Coupes rases et éclaircies)

Volume unitaire (m <sup>3</sup> )	0,1	0,3	0,4	0,5	0,6	0,9	1,0	1,1	1,3	1,5	2,4
Tendance octobre 2025 (€)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41,9	38,7	=	-	-	=	-	-	=	+	=	
0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	1,0	1,1	1,2	1,4	1,6	2,5	
46	45,8	53,1	57,6	56,5	63,7	66,5					

Source : CNPF Nouvelle-Aquitaine

## Feuillus et résineux en Poitou-Charentes

Le 6 novembre 2025, les Experts Forestiers de France ont organisé leur vente de bois à Poitiers-Montamisé. Sur les 115 lots proposés (39 000 m<sup>3</sup> de bois et 54 000 stères), presque tous ont été vendus à une quarantaine d'acheteurs.

**Chêne : le marché poursuit son recul** (-15%), touché par la crise viticole, surtout pour le « second choix » (-25%), malgré des exportations vers l'Asie. Le prix moyen se situe à 190 €/m<sup>3</sup>, avec quelques lots au-delà de 280 €/m<sup>3</sup>.

**Résineux : les prix restent stables** grâce à leur rareté (Pin maritime : 49 €/m<sup>3</sup>, Douglas : 90 €/m<sup>3</sup>). **Les petits bois sont très demandés** (entre 21 et 28 €/st).

**Peupliers : les cours restent élevés**, en raison de volumes réduits (qualité supérieure : 90 €/m<sup>3</sup>, qualité secondaires : 40 €/m<sup>3</sup>).

**Taillis : le marché du petit bois feuillu ralentit** (-10 %) après des années de hausse (15 à 20 €/st pour le chêne, charme et châtaignier). **Le Robinier reste dynamique** (30 €/st).

Cécile Maris - *Ingénierie forestière*  
Aymeric Gabriel - *Technicien forestier*  
Sarah Rotiel - *Technicienne forestière*

## En savoir plus

Pour accéder à des prix actualisés, les synthèses et résultats des ventes réalisées par les experts et l'ONF sont disponibles sur notre site internet quelques jours après chaque vente.

Voir à la rubrique  
"Gestion durable" puis:  
"Prix des bois" ou  
scannez ce QR Code.



# Gestion durable des forêts pour protéger l'eau

**Le CNPF Nouvelle-Aquitaine et le SABV accompagnent les propriétaires privés dans une gestion durable des forêts, essentielle à la qualité des captages et à la protection des milieux humides.**

En Haute-Vienne, une animation dédiée à la gestion durable des forêts en lien avec la qualité de l'eau a débuté en avril 2025 sur le territoire de deux Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques : le CTMA Vienne Médiane et ses affluents et le CTMA Bassin de la Briance. Cette animation à destination des propriétaires forestiers privés est réalisée par le CNPF Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV). Elle bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## La forêt et l'eau : deux ressources intimement liées

La Haute-Vienne est un département boisé à près de 30 %, ce qui fait de la forêt une composante majeure de son environnement, notamment aux abords des zones de captages d'alimentation en eau potable (AEP), des zones humides ou bien encore sur les ripisylves. La forêt et la qualité de l'eau sont deux sujets indissociables.

En effet, les forêts jouent un rôle important dans la filtration et l'épuration de l'eau. Leur gestion est donc essentielle pour maintenir et permettre une bonne qualité des eaux.

Cette animation répond à plusieurs enjeux tels que la qualité de l'eau, le morcellement des parcelles, la recherche de débouchés économiques, la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

La forêt du territoire étant privée à 95 %, l'implication des propriétaires forestiers privés est primordiale pour la mise en œuvre d'une gestion durable de ces milieux.

## Une animation territoriale concertée

L'objectif est d'informer, de sensibiliser, d'animer, de regrouper et d'accompagner les propriétaires forestiers en zone de captages d'alimentation en eau potable ou en milieux humides, dans un but commun de gestion durable des forêts.

**Plusieurs actions concrètes ont déjà été menées :**

- identification de 15 captages prioritaires en concertation avec le SABV, pour cibler les premiers secteurs d'intervention ;
- réunions d'information avec les élus et gestionnaires de captage pour présenter le programme ;
- envoi de courriers à 134 propriétaires forestiers situés sur les secteurs des captages prioritaires.

Dans le cadre du programme, le CNPF NA propose des visites diagnostics gratuites des parcelles forestières, et des réunions thématiques (sylviculture en zone de captage, gestion à couvert continu, etc.). Deux demi-journées de terrain ont déjà eu lieu à Rilhac-Lastours et Cognac-la-Forêt, coanimées avec le SABV et le syndicat des eaux Vienne Briance Gorre illustrant l'intérêt d'une approche concertée et pédagogique pour accompagner les propriétaires vers des pratiques respectueuses de l'environnement, tout en valorisant leur patrimoine forestier.

**Agathe Boutin**

Chargée de mission

Forêts en zone de captage d'eau potable

## Une plaquette de communication sur les bonnes pratiques à suivre lors d'interventions en forêt avec un enjeu sur la qualité de l'eau est disponible.

Scannez le QR Code pour télécharger gratuitement la plaquette



Réunion sur le terrain coanimée par le CNPF NA, le SABV et le syndicat des eaux Vienne Briance Gorre  
Agathe Boutin@CNPF

# Colloque "Forêts et Société" : réfléchir à la forêt de demain

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine a organisé un colloque rassemblant plus de 80 acteurs de la filière forêt-bois pour débattre des pratiques forestières durables et du rôle des forestiers dans le dialogue avec les citoyens, dans un contexte d'intérêt croissant pour les questions forestières dans le public.

C'est avec intérêt et plaisir que j'ai assisté et participé à la table ronde du colloque « Forêts et Société », organisée par Fabienne Benest, directrice adjointe du CNPF Nouvelle-Aquitaine. Cette matinée a réuni plus de 80 personnes : propriétaires, ingénieurs, techniciens, gestionnaires forestiers, experts, élus et scientifiques, qui ont pu échanger lors des pauses rythmant l'événement.

## Histoire et défis de la gestion forestière

Hervé Le Bouler nous a entraînés dans l'historique des pratiques forestières, d'hier à aujourd'hui, avec une communication étayée d'anecdotes et accessible à tous. Son récit passionnant a insisté sur les défis et solutions permettant d'exploiter nos bois durablement tout en maintenant une forêt saine et vivante. Le constat du dérèglement climatique et des problèmes sanitaires, affectant nos forêts, souligne les enjeux actuels et futurs pour la filière bois et les citoyens. Son dernier livre, *La forêt du futur, un défi pour la France*, est à lire pour approfondir ces réflexions.

## La table ronde : rôles et actions des forestiers

Chaque représentant des structures en lien avec la forêt a pu présenter son rôle sur le territoire et détailler sa façon de communiquer en impliquant les citoyens. Cela inclut, par exemple, la surveillance des forêts dans le cadre de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), l'organisation de sorties grand public, ou encore la mise en place de journées techniques destinées aux propriétaires et aux techniciens, avec des animations de terrain.

Le Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier (CETEF), qui est un gestionnaire forestier professionnel de type associatif, constate que les propriétaires s'intéressent de plus en plus à la gestion et à la transmission de leur patrimoine forestier. Ils adoptent des itinéraires sylvicoles privilégiant les éclaircies et la sylviculture à couvert continu. En vulgarisant l'écologie comme alliée plutôt que contrainte, les techniciens gestionnaires forestiers du CETEF facilitent l'adhésion des propriétaires aux bonnes pratiques.



Randonneurs en forêt  
Jacques Degenève©CNPF

## Vers une gestion forestière durable et partagée

Ce colloque a favorisé de nombreux contacts entre professionnels, propriétaires et élus, tous conscients des changements nécessaires et motivés pour évoluer vers une gestion forestière plus durable et au service de l'intérêt général. J'ai pu observer un respect et une attention mutuels parmi les participants, partageant les mêmes préoccupations et la même passion pour les forêts. La matinée s'est clôturée par un déjeuner partagé, permettant de poursuivre les échanges.

Témoignage de  
Isabelle Leydier Delavallade  
Présidente du CETEF Nouvelle-Aquitaine



Table ronde avec les intervenants :

(de gauche à droite) F. Benest, A. Ducouso, I. Leydier Delavallade, D. de Castelbajac, O. Gernez, F. Bechon  
Jean-Paul Gayot©CNPF

# Les arbres peuvent-ils devenir dangereux ?

**Les arbres inspirent affection et respect : ils rafraîchissent nos étés, colorent nos paysages, filtrent l'air et stockent du carbone. Cette valeur affective nourrit parfois l'idée qu'aimer les arbres reviendrait à ne jamais en couper.**

Pourtant, cette vision simpliste néglige une réalité essentielle : un arbre peut devenir dangereux. En gestion de peuplement, la coupe s'intègre depuis toujours dans une dynamique raisonnée : éclaircies qui renforcent la stabilité des peuplements, renouvellement des arbres vieillissants ou affaiblis, amélioration de la qualité des bois restants. Mais dans d'autres contextes, la sécurité impose également de surveiller, d'entretenir ou d'abattre certains arbres.

## Arbres et milieux habités

En ville, l'espace disponible pour les racines est souvent réduit, ce qui fragilise l'ancrage et l'état sanitaire des arbres. Certains continuent pourtant de croître malgré un tronc creux ou des maladies racinaires, tout en pesant plusieurs tonnes. Leur chute peut alors être brutale et imprévisible, avec des conséquences graves pour les personnes ou les biens. Les collectivités réalisent donc des diagnostics, identifient les sujets à

risque et renouvellent progressivement leur patrimoine arboré. Les particuliers sont également concernés lorsque des arbres devenus trop imposants menacent leur habitation ou leur voisinage. Une intervention anticipée limite les dangers et évite des travaux coûteux. Les récents incendies ont aussi mis en lumière le rôle des végétations proches des habitations dans la propagation du feu. Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD), désormais plus strictement contrôlées, répondent à ces nécessités de prévention.

## Arbres et infrastructures

Routes, voies ferrées, lignes électriques, réseaux de communication ou adduction d'eau imposent des abords sécurisés. Les arbres situés trop près de ces installations constituent un risque : chute sur la voirie, coupures d'électricité, détérioration de réseaux essentiels. D'où l'importance d'un entretien régulier et de respecter des distances de sécurité adaptées.

## Arbres isolés en forêt

Certains arbres très âgés, précieux pour la biodiversité, deviennent instables lorsqu'ils se trouvent près de chemins ou d'espaces fréquentés. Leur chute reste impossible à prévoir : vents, orages, poids des feuilles ou foudre peuvent les faire tomber.

Gérer ces arbres préventivement au cas par cas, avec diagnostic et anticipation, permet de concilier sécurité et évolution favorable du milieu.

**Jean-Paul Gayot**  
Technicien forestier

Une brochure disponible



Une brochure dédiée au risque de chute d'arbres à proximité des réseaux est disponible.

Scannez le QR  
Code pour la  
télécharger



Arbre tombé sur une ligne électrique  
René Sabatier©CNPF

## Agenda



### 7 février :

Comment améliorer ses peuplements forestiers ?

Essouvert (17)

### 14 février :

L'entretien d'une peupleraie

Coutras (33)

### 24 février :

Forêts matures, forêts anciennes et gestion forestière.

Haute-Vienne (87)

Retrouvez nos réunions forestières dans la rubrique «Agenda» de notre site internet.

## FOGEFOR Limousin – Poitou-Ch. : le programme est en ligne !

Le nouveau programme des FOGEFOR Limousin-Poitou-Charentes est disponible sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter et à vous inscrire aux stages proposés.

Scannez pour consulter les stages disponibles



## Nouvelles fiches essences



Deux nouvelles fiches essences (Pin sylvestre et Sequoia toujours vert) sont disponibles sur notre site internet.

N'hésitez pas à les télécharger !

Scannez ce QR code pour découvrir les autres fiches.



## Mentions légales :

Publié par : Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

6, parvis des Chartrons - CS 41255

33075 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 01 54 70

email : [nouvelle-aquitaine@cnpf.fr](mailto:nouvelle-aquitaine@cnpf.fr)

site internet : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr>

Directeur de la publication : Stéphane LATOUR

Rédaction et mise en page : Ludivine PAGE

Relecture : F. BENEST, P. BEAUDESSON, J. PARGADE

Abonnement gratuit sur demande.

Dépôt légal : le jour de la publication - N° ISSN : 2650-5673

## BRÈVES

### Report du RDUE envisagé par la Commission européenne

La Commission européenne envisage un nouveau report d'un an de l'entrée en vigueur du RDUE.

Dans un courrier du 23 septembre, la commissaire européenne à l'environnement évoque les retards du système informatique européen dédié.

Initialement prévu pour fin 2024, puis déjà reporté, le texte pourrait ainsi entrer en vigueur fin 2026 pour les grandes entreprises et au 30 juin 2027 pour les petites et moyennes entreprises, tout en rouvrant le débat sur un possible assouplissement des obligations.

### Données forestières départementales : quatre nouvelles fiches en ligne

Nous enrichissons la collection "Données forestières" avec les fiches de quatre départements : les Landes, la Dordogne, la Creuse et de la Gironde.

N'hésitez pas à les consulter pour mieux connaître les caractéristiques forestières de ces territoires : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/le-cnpf-et-la-foret-privee/la-foret-regionale/les-forets-de-notre-region>

### Journées techniques nationales du CNPF

Les 2 et 3 octobre 2025, Arcachon a accueilli les Journées Techniques Nationales du Centre National de la Propriété Forestière, réunissant plus de 400 participants venus de toutes les régions. Cet événement a permis de réfléchir collectivement aux risques croissants qui menacent les forêts : incendies, déprérissement, événements climatiques extrêmes, pression du gibier ou encore risques numériques. L'objectif était de mieux comprendre ces enjeux, d'échanger sur les expériences de terrain et d'identifier des pistes concrètes pour accompagner les propriétaires forestiers dans l'adaptation nécessaire de leurs peuplements.

Conférences et ateliers ont favorisé des échanges riches et structurants. Organisé tous les quatre ans, ce rendez-vous constitue aussi un moment précieux de cohésion.

Ces journées ont renforcé une conviction partagée : la forêt représente une véritable chance pour l'économie, l'environnement et les générations futures.



Michel Charlier © CNPF

Accéder directement à notre site Internet



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

